

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 335

présenté par

M. Ferrand, rapporteur au nom de la commission des lois, M. Fesneau et Mme Braun-Pivet

ARTICLE 4

Au début de la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« La »

le mot :

« Une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.